

**DELIBERATIONS**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne**

**Séance du 15 avril 2015**

---

Délibération n° 2015 - 15/04/2015 - 1

*Rapport de gestion 2014 de l'ordonnateur*

---

Le Conseil d'administration

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

prend acte de la communication du rapport de gestion 2014 de l'Ordonnateur conformément à l'article 212 du décret GBCP.



Dijon, le 15 avril 2015

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement



Rapport de gestion du Compte Financier 2014  
Note de présentation de l'Ordonnateur

Au terme de chaque année civile (principe de l'annualité budgétaire), l'exécution budgétaire donne lieu à un compte rendu destiné à retracer la situation comptable et financière de l'établissement. Il s'agit du Compte Financier, document composite émanant tant de l'Ordonnateur que de l'Agent Comptable.

L'article 212 du décret GBCP précise que le compte financier est accompagné du rapport de gestion établi par l'ordonnateur.

<b>1-</b>	<b>Informations méthodologiques</b> .....	1
<b>2-</b>	<b>Le budget 2014</b> .....	2
	I.    La prévision budgétaire annuelle : .....	2
	II.   L'exécution budgétaire annuelle : .....	3
<b>3-</b>	<b>La section de fonctionnement</b> .....	5
	I.    La prévision budgétaire annuelle .....	5
	1.    Les dépenses de la masse « Fonctionnement » .....	5
	2.    Les dépenses de masse salariale : .....	6
	3.    Les recettes de la section de fonctionnement : .....	7
	II.   L'exécution budgétaire : .....	8
	1.    Les dépenses de la masse fonctionnement : .....	9
	2.    Les dépenses de Masse Salariale : .....	10
	III.  La comparaison entre les réalisations et les prévisions : .....	13
<b>4-</b>	<b>Le résultat comptable</b> .....	15
<b>5-</b>	<b>La capacité d'autofinancement</b> .....	16
<b>6-</b>	<b>La section d'investissement</b> .....	17
<b>7-</b>	<b>Le fonds de roulement</b> .....	20

## 1- Informations méthodologiques

A chaque clôture budgétaire, afin de respecter le principe de sincérité de la comptabilité, l'établissement doit fournir une image fidèle de l'état de ses comptes et de sa situation financière. L'ensemble des droits et des obligations doit être **constaté**. Ainsi, le résultat comptable dégagé comprend la totalité des opérations relatives à l'exercice qui s'achève.

La présentation de l'Ordonnateur s'appuie sur l'exécution budgétaire et intègre donc les Prestations Internes (P.I.) entre composantes, opérations qui ne donnent pas lieu à des mouvements de trésorerie. Sans impact sur le résultat de l'établissement, et donc globalement neutres pour notre université, elles constituent budgétairement des ressources propres, pour les composantes qui les facturent. Pour l'année 2014, les prestations entre composantes s'élèvent à 920 559,41 €. Par ailleurs, les frais de gestion ont été traités sous forme de P.I. pour un montant de 479 889,97 €. Les chiffres présentés par l'Ordonnateur, dont l'origine est budgétaire, intègrent ces écritures contrairement à ceux issus de la comptabilité générale rapportés par Monsieur l'Agent Comptable.

L'article 48 du décret financier du 27 juin 2008 précise que « *Le Compte Financier est accompagné d'un état retraçant les restes à réaliser sur les contrats de recherche, et d'un rapport de présentation retraçant les activités de l'établissement pour l'exercice considéré s'appuyant notamment sur les résultats de la comptabilité analytique* ».

La comptabilité analytique mise en place à l'Université de Bourgogne ne permet pas de restituer des coûts par activité suffisamment fiables à ce jour. Une refonte complète de la structure budgétaire, initiée dans le cadre de la mise en place du décret n°2012-1246 relatif à la Gestion Budgétaire et Comptable Publique (GBCP), devrait permettre de répondre, à terme, à cette nécessité.

Conformément aux dispositions du décret dit GBCP, l'exercice 2014 constitue l'exercice ultime pour lequel les comptes doivent être approuvés pour le 31 mars 2015.

## 2- Le budget 2014

L'analyse du budget s'articule autour des 2 axes suivants :

- La prévision budgétaire, qui étudie l'évolution des inscriptions annuelles entre 2013 et 2014 ;
- L'exécution budgétaire, qui compare les réalisations entre les deux derniers exercices écoulés.

### I. La prévision budgétaire annuelle :

Dans un contexte national et local de raréfaction des ressources, la construction du budget de l'établissement a été guidée par :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement (hors masse salariale). Cet objectif semble avoir été atteint, car pour la première fois, les dépenses de fonctionnement stricto sensu inscrites ont diminué de plus de 5 M€. Cette réduction des inscriptions n'a pas, cette année pénalisé les composantes car, pour le moment, les taux de consommation ne sont pas saturés.
- l'évolution de la masse salariale liée aux impacts du « Glissement-Vieillesse-Technicité » (dit GVT), de la campagne d'emploi et du changement de comptabilisation des passifs sociaux, qui, dans certaines conditions, peuvent donner lieu à comptabilisation en charges à payer et non plus en provisions pour charges ;
- la volonté de poursuivre un programme d'investissement ambitieux dans le domaine de l'immobilier et dans celui des systèmes d'information. Par ailleurs, l'activité des composantes de formation et des sites territoriaux a été soutenue via la poursuite des projets relatifs aux Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI) transversaux.

Ces principes directeurs ont permis de prévoir sur l'ensemble de l'année 2014 un budget en baisse de 1,51 % par rapport à celui de l'année 2013. Toutefois, les tensions pesant sur la section de fonctionnement sont telles que cette section ne s'est équilibrée que par l'inscription d'un déficit de fonctionnement de 3.107 M€ (contre 5.019 M€ en 2013). Le financement du programme d'investissement est réalisé par un prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement de 15.828 M€ (soit un financement sensiblement identique à celui de l'exercice 2013). Cette construction budgétaire, saine mais fragilisée par la baisse des financements attendus, reste toutefois encore soutenable compte tenu du niveau du fonds de roulement au 31/12/2013 : 45.777 M€.

Dépenses	Budgété		Evol.	Recettes	Budgété		Evol.
	2013	2014			2013	2014	
Fontionnement	61 980 605,72	56 978 361,10	-8,07%	Recettes	241 470 374,25	240 926 154,11	-0,23%
Masse salariale	184 509 533,14	187 069 057,95	1,39%				
Sous-total	246 490 138,86	244 047 419,05	-0,99%	Sous-total	241 470 374,25	240 939 777,04	-0,22%
Excédent				Déficit	5 019 764,61	3 121 264,94	-37,82%
<b>Total</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>-0,99%</b>	<b>Total</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>-0,99%</b>
IAF				CAF	84 519,05	753 501,83	791,52%
Investissement	29 690 531,25	27 952 480,64	-5,85%	Recettes	14 118 115,43	11 370 885,32	-19,46%
Sous-total	29 690 531,25	27 952 480,64	-5,85%	Sous-total	14 202 634,48	12 124 387,15	-14,63%
var + FDR				Var - FDR	15 487 896,77	15 828 093,49	2,20%
<b>Total</b>	<b>29 690 531,25</b>	<b>27 952 480,64</b>	<b>-5,85%</b>	<b>Total</b>	<b>29 690 531,25</b>	<b>27 952 480,64</b>	<b>-5,85%</b>
<b>Budget</b>	<b>276 180 670,11</b>	<b>271 999 899,69</b>	<b>-1,51%</b>	<b>Budget</b>	<b>276 180 670,11</b>	<b>271 999 899,69</b>	<b>-1,51%</b>

## II. L'exécution budgétaire annuelle :

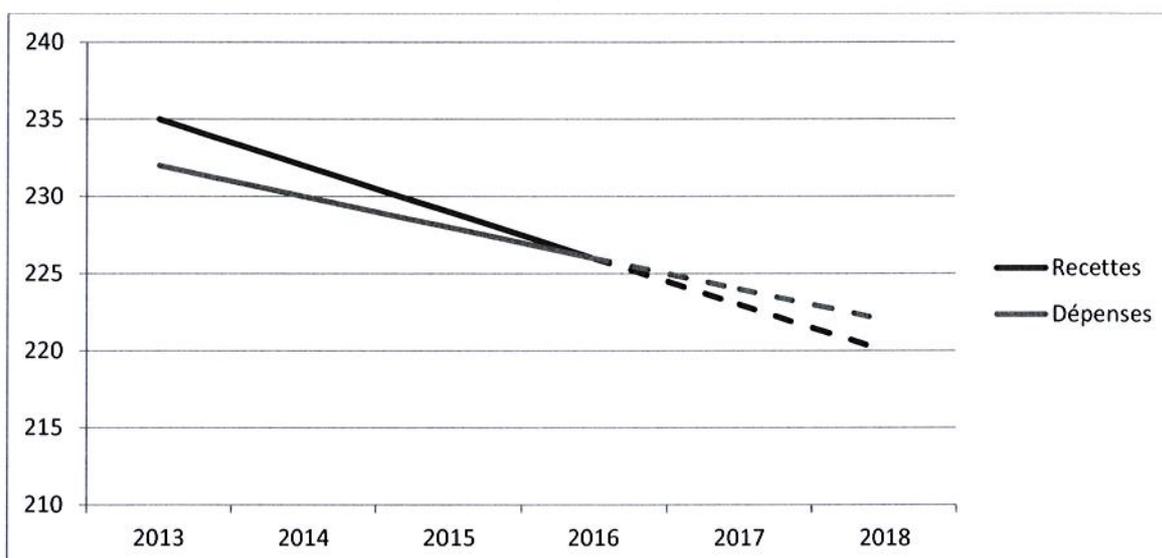
Globalement, l'exécution budgétaire en 2014 est en baisse de 2,75 % par rapport à 2013.

Les dépenses de la section de fonctionnement diminuent de 0,22 % :

- - 1,96 % pour des dépenses de fonctionnement stricto sensu
- + 0,26 % pour les dépenses de personnel. (Cette évolution est analysée en détail page 10).

Les recettes de la section de fonctionnement diminuent de 0,61 %. Cette réduction, plus rapide que celle enregistrée au niveau des dépenses, impacte le résultat de clôture, qui baisse de 32,04 % par rapport à l'exercice 2013, en passant de 2.853 M€ à 1.939 M€.

L'évolution comparée des dépenses et des recettes de fonctionnement annonce un « effet ciseaux » : si les tendances antérieures se poursuivent, le résultat pourrait être nul en 2016, puis négatif en 2017.



### Evolution comparée des dépenses et des recettes

La reconstitution de la CAF, qui croît de 4.902 M€ à 5.711 M€, par rapport à l'exercice précédent, n'est pas suffisante pour compléter le financement des dépenses d'investissement, de sorte qu'un prélèvement sur le fonds de roulement d'un montant de 4.482 M€ est nécessaire.

Les dépenses d'investissement enregistrent une baisse de 10,60 %. Cette évolution ne constitue pas un indicateur de tendance dans la mesure où la consommation des crédits d'investissement est directement impactée par la planification des programmes en cours de réalisation, de sorte que les crédits dépensés peuvent fortement fluctuer d'un exercice à l'autre.

Il convient de remarquer la forte diminution des recettes d'investissement, qui ont fait l'objet d'un changement de mode de comptabilisation, conformément aux dispositions de la circulaire du 23 novembre 2013. En conséquence, à la clôture de l'exercice, les titres ont été réduits à hauteur des dépenses financées selon les modalités de comptabilisation comparables à celles utilisées jusqu'à présent pour les subventions de fonctionnement.

Dépenses	Réalisé		Evol.	Recettes	Réalisé		Evol.
	2013	2014			2013	2014	
Fontionnement	50 110 708,58	49 129 117,66	-1,96%	Recettes	235 101 731,40	233 673 575,19	-0,61%
Masse salariale	182 138 280,99	182 605 639,98	0,26%				
<b>Sous-total</b>	<b>232 248 989,57</b>	<b>231 734 757,64</b>	<b>-0,22%</b>	<b>Sous-total</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>
Excédent	2 852 741,83	1 938 817,55		Déficit			
<b>Total</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>		<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>
IAF				CAF	4 901 731,46	5 710 545,12	16,50%
Investissement	17 851 947,97	15 959 624,16	-10,60%	Recettes	16 676 520,20	5 766 556,43	-65,42%
<b>Sous-total</b>	<b>17 851 947,97</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>-10,60%</b>	<b>Sous-total</b>	<b>21 578 251,66</b>	<b>11 477 101,55</b>	<b>-46,81%</b>
var + FDR	3 726 303,69			Var- FDR		4 482 522,61	
<b>Total</b>	<b>21 578 251,66</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>-26,04%</b>	<b>Total</b>	<b>21 578 251,66</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>-26,04%</b>
<b>Budget global</b>	<b>256 679 983,06</b>	<b>249 633 199,35</b>	<b>-2,75%</b>	<b>Budget global</b>	<b>256 679 983,06</b>	<b>249 633 199,35</b>	<b>-2,75%</b>

En excluant de l'exécution budgétaire les écritures liées au résultat, à la CAF et au fonds de roulement, les dépenses baissent globalement de 0.96 % et les recettes de 4.90 %. Ce qui représente une diminution des dépenses de 2.406 M€ et des recettes de 12.338 M€ pour l'exercice 2014, toutes sections confondues.

Dépenses	Réalisé		Evol.	Recettes	Réalisé		Evol.
	2013	2014			2013	2014	
Fontionnement	50 110 708,58	49 129 117,66	-1,96%	Recettes	235 101 731,40	233 673 575,19	-0,61%
Masse salariale	182 138 280,99	182 605 639,98	0,26%				
<b>Sous-total</b>	<b>232 248 989,57</b>	<b>231 734 757,64</b>	<b>-0,22%</b>	<b>Sous-total</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>
Excédent				Déficit			
<b>Total</b>	<b>232 248 989,57</b>	<b>231 734 757,64</b>	<b>-0,22%</b>		<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>
IAF				CAF			
Investissement	17 851 947,97	15 959 624,16	-10,60%	Recettes	16 676 520,20	5 766 556,43	-65,42%
<b>Sous-total</b>	<b>17 851 947,97</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>-10,60%</b>	<b>Sous-total</b>	<b>16 676 520,20</b>	<b>5 766 556,43</b>	<b>-65,42%</b>
var + FDR				Var- FDR			
<b>Total</b>	<b>17 851 947,97</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>-10,60%</b>	<b>Total</b>	<b>16 676 520,20</b>	<b>5 766 556,43</b>	<b>-65,42%</b>
<b>Budget global</b>	<b>250 100 937,54</b>	<b>247 694 381,80</b>	<b>-0,96%</b>	<b>Budget global</b>	<b>251 778 251,60</b>	<b>239 440 131,62</b>	<b>-4,90%</b>

### 3- La section de fonctionnement

L'analyse de la section de fonctionnement s'articule autour des 2 axes suivants :

- Les dépenses de fonctionnement stricto sensu,
- Les dépenses de masse salariale.

#### I. La prévision budgétaire annuelle

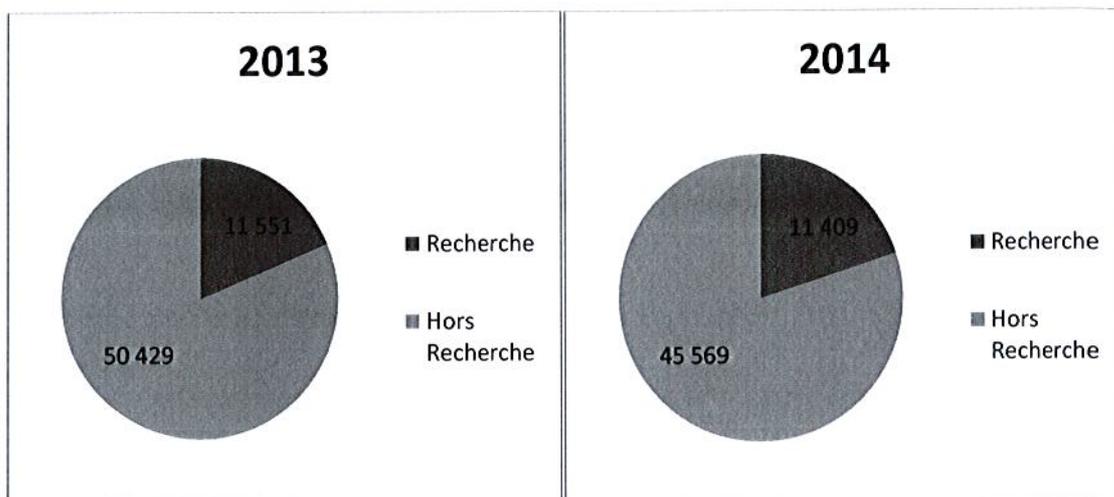
##### 1. Les dépenses de la masse « Fonctionnement »

Globalement, les prévisions de dépenses de fonctionnement stricto sensu enregistrent une diminution de 8,07 % entre 2014 et 2013. Cette évolution, motivée par la volonté de limiter la progression continue de la section de fonctionnement a conduit à réduire tous les chapitres de dépenses, à l'exception de ceux consacrés aux impôts et taxes et aux dotations aux amortissements et provisions, chapitres sur lesquels l'établissement ne dispose d'aucune marge d'appréciation. Le chapitre 60 et la chapitre 65 portent les diminutions les plus significatives.

Chapitre	Libellés	DEPENSES		Taux
		Budgété 2013	Budgété 2014	
<b>Première Section</b>				
60	Achats et variations de stocks	17 028 056,70	14 455 447,94	-15,11%
61	Services extérieurs	9 160 413,12	8 721 902,41	-4,79%
62	Autres services extérieurs	12 633 353,82	11 546 990,31	-8,60%
63	Impôts et taxes	52 012,53	69 229,00	33,10%
63P	Impôts et taxes			
64	Charges de personnel			
65	Autres charges de gestion courante	7 803 258,04	5 905 105,41	-24,33%
66	Charges financières	-	3 000,00	
67	Charges exceptionnelles	430 530,85	345 583,19	-19,73%
68	Dotations aux amortissements et pro	14 872 980,66	15 931 102,84	7,11%
	<b>Dépenses Première Section</b>	<b>61 980 605,72</b>	<b>56 978 361,10</b>	<b>-8,07%</b>
	Excédent de l'exercice			
	<b>Total Dépenses Première Section</b>	<b>61 980 605,72</b>	<b>56 978 361,10</b>	<b>-8,07%</b>

Les évolutions des inscriptions budgétaires sont différenciées selon le secteur d'activité des dépenses concernées :

- Les inscriptions de dépenses de fonctionnement « hors recherche » passent de 50.429 M€ à 45.569 M€, soit une réduction globale de 9,04 % qui s'explique, comme le montrera l'analyse des réalisations par rapport aux prévisions, par une volonté accrue de conforter les taux d'exécution budgétaire ;
- Les inscriptions de dépenses de fonctionnement « recherche » enregistrent, en passant de 11.551 M€ à 11.409 M€, une légère baisse (- 1.22 %) principalement expliquée par la pause annoncée dans les financements PARI (Plan d'Actions Régional pour l'Innovation) du Conseil Régional de Bourgogne, au titre de l'exercice 2014.



### Dépenses de Fonctionnement

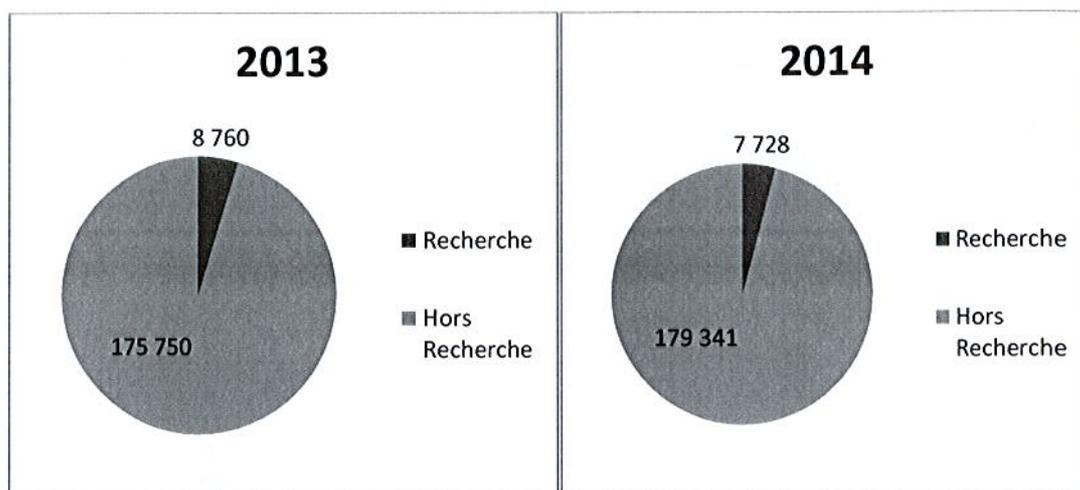
#### 2. Les dépenses de masse salariale :

Les inscriptions de dépenses de masse salariale progressent de 1,39 %, en passant de 184.510 M€ à 187.069 M€. Cette augmentation tient compte de l'évolution du plafond d'emplois (plafond I qui est passé de 2324 à 2534 ETPT), du Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT) et de l'impact des campagnes d'emplois 2013 et 2014.

Par ailleurs, la progression de la masse salariale a pu être contenue grâce à la volonté affirmée de limiter la croissance des heures complémentaires déléguées aux composantes (90 993 heures en 2014 contre 90 392 heures en 2013). Cette évolution est conforme aux recommandations préconisées par la Cour des Comptes dans son rapport publié en 2013.

Les inscriptions de dépenses de masse salariale « hors recherche » augmentent fortement, en passant de 175.750 M€ à 179.341 M€. Cette prévision budgétaire a été motivée par le changement de comptabilisation des Comptes « Epargne-Temps et des Congés Annuels qui, jusque-là comptabilisés en provisions pour charges, devaient, à la clôture des comptes 2014, faire l'objet de Charges à Payer (CAP). Une marge de sécurité a été prise en compte pour permettre la comptabilisation d'écritures sur lesquelles les services avaient peu de lisibilité.

Les inscriptions de dépenses de masse salariale « recherche » passent de 8.760 M€ à 7.728 M€. Cette baisse s'explique mécaniquement par la pause des contrats PARI en 2014, année « blanche » entre la fin du PARI 1 et la mise en œuvre du PARI 2 par le Conseil Régional de Bourgogne.



### Dépenses de Masse Salariale

Globalement, s'agissant des dépenses de la section de fonctionnement, l'évolution des prévisions budgétaires entre 2013 et 2014 est de - 0,99 %.

Chapitre	Libellés	DEPENSES		Taux d'évolution
		Budgété 2013	Budgété 2014	
<b>Première Section</b>				
60	Achats et variations de stocks	17 028 056,70	14 453 938,94	-15,12%
61	Services extérieurs	9 160 413,12	8 721 902,41	-4,79%
62	Autres services extérieurs	12 633 353,82	11 546 990,31	-8,60%
63	Impôts et taxes	52 012,53	69 229,00	33,10%
63P	Impôts et taxes	2 437 245,26	2 364 193,02	-3,00%
64	Charges de personnel	182 072 287,88	184 704 864,93	1,45%
65	Autres charges de gestion courante	7 803 258,04	5 906 614,41	-24,31%
66	Charges financières	-	3 000,00	
67	Charges exceptionnelles	430 530,85	345 583,19	-19,73%
68	Dotations aux amortissements et pro	14 872 980,66	15 931 102,84	7,11%
	<b>Dépenses Première Section</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>-0,99%</b>
	Excédent de l'exercice			
	<b>Total Dépenses Première Section</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>-0,99%</b>
	Masse salariale	184 509 533,14	187 069 057,95	1,39%

### 3. Les recettes de la section de fonctionnement :

Les inscriptions budgétaires en recettes de fonctionnement ont connu une diminution de 0,22 %.



Chapitre	Libellés	DEPENSES		Taux d'évolution
		Réalisé 2013	Réalisé 2014	
<b>Première Section</b>				
60	Achats et variations de stocks	12 164 271,71	11 292 366,57	-7,17%
61	Services extérieurs	7 922 353,29	6 985 177,32	-11,83%
62	Autres services extérieurs	9 663 441,61	9 347 701,93	-3,27%
63	Impôts et taxes	65 633,82	62 820,38	-4,29%
63P	Impôts et taxes	2 143 853,55	2 169 370,84	1,19%
64	Charges de personnel	179 994 427,44	180 436 269,14	0,25%
65	Autres charges de gestion courante	5 877 470,48	5 715 826,19	-2,75%
66	Charges financières	3 965,09	9 454,74	138,45%
67	Charges exceptionnelles	544 685,66	410 264,54	-24,68%
68	Dotations aux amortissements et provisions	13 868 886,92	15 305 505,99	10,36%
	<b>Dépenses Première Section</b>	<b>232 248 989,57</b>	<b>231 734 757,64</b>	<b>-0,22%</b>
	Excédent de l'exercice	2 852 741,83	1 938 817,55	-32,04%
	<b>Total Dépenses Première Section</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>
	Masse salariale	182 138 280,99	182 605 639,98	0,26%
	Masse salariale HORS retraitements	182 138 280,99	184 660 477,98	1,38%

1. Les dépenses de la masse fonctionnement :

Les réalisations des dépenses de la masse fonctionnement stricto sensu diminuent de 2,92 % par rapport à 2013.

Chapitre	Libellés	DEPENSES		Taux d'évolution
		Réalisé 2013	Réalisé 2014	
<b>Première Section</b>				
60	Achats et variations de stocks	12 164 271,71	11 292 366,57	-7,17%
61	Services extérieurs	7 922 353,29	6 985 177,32	-11,83%
62	Autres services extérieurs	9 663 441,61	9 347 701,93	-3,27%
63	Impôts et taxes	65 633,82	62 820,38	-4,29%
63P	Impôts et taxes			
64	Charges de personnel			
65	Autres charges de gestion courante	5 877 470,48	5 715 826,19	-2,75%
66	Charges financières	3 965,09	9 454,74	138,45%
67	Charges exceptionnelles	544 685,66	410 264,54	-24,68%
68	Dotations aux amortissements et provisions	13 868 886,92	15 305 505,99	10,36%
	<b>Dépenses Première Section</b>	<b>50 110 708,58</b>	<b>49 129 117,66</b>	<b>-1,96%</b>
	Excédent de l'exercice	184 991 022,82	184 544 457,53	-0,24%
	<b>Total Dépenses Première Section</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>-0,61%</b>

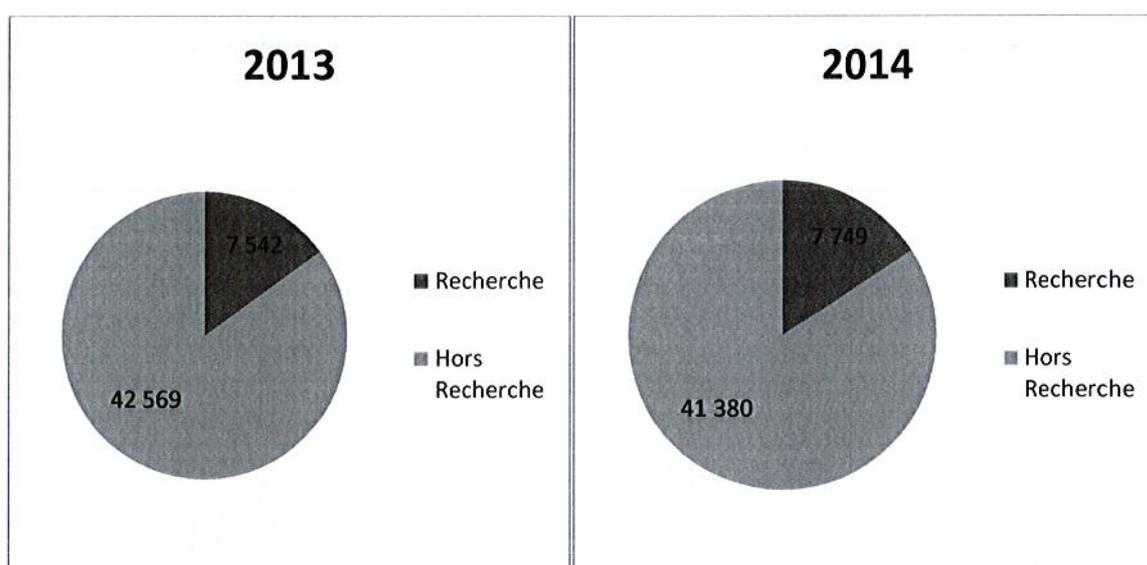
Trois évolutions méritent d'être soulignées :

- L'hiver doux, la pause dans les PARI et les efforts liés à la politique d'achat de l'établissement ont permis de réduire les dépenses sur les achats et variations de stock ainsi que sur les services extérieurs (- 1.809 M€).
- Les charges exceptionnelles demeurent à un niveau assez élevé à 0.410 M€ : ce chapitre est principalement destiné à traiter les régularisations qui sont réalisées sur des titres émis les années antérieures et qu'il convient de réduire. C'est par exemple le cas lors des justifications définitives des conventions de recherche ou d'autres programmes pluriannuels. Sur 2014, 11 régularisations couvrant également des opérations de formation continue ont été effectuées pour un montant de 318 062.91 €.

- L'évolution du chapitre 68, dédié **aux dotations aux amortissements et provisions** est assez importante, puisque la progression enregistrée s'élève à + 10,36 %, soit + 1.436 M€. Elle s'explique par l'évolution de la dotation aux amortissements qui progresse de 1.078 M€ et de la dotation aux provisions qui passe de 0.333 M€ à 0.691 M€, du fait de la nouvelle comptabilisation des passifs sociaux sur 202 jours et non plus 360.

Par ailleurs, les évolutions sont très différenciées selon le secteur d'activité des dépenses concernées :

- Les dépenses de fonctionnement réalisées « hors recherche », passent de 42.569 M€ à 41.380 M€, soit une diminution de 1.189 M€ ;
- Les dépenses de fonctionnement « recherche » enregistrent une progression en passant de 7.542 M€ à 7.749 M€.



#### Dépenses de fonctionnement « Recherche » et « Hors Recherche »

#### 2. Les dépenses de Masse Salariale :

##### **Une évolution contenue liée à une nouvelle comptabilisation des passifs sociaux :**

Globalement, les dépenses de Masse Salariale progressent de 0,26 %, passant de 182.138 M€ en 2013 à 182.606 M€ en 2014, du fait du retraitement du bilan d'entrée d'une somme de 2 054 838 €. En effet, la comptabilisation des droits à congés, du CET, des heures supplémentaires, ainsi que des heures complémentaires est modifiée à la clôture de l'exercice 2014 pour prendre en considération les nouvelles dispositions réglementaires en vigueur. La comptabilisation des droits (passifs sociaux) donne lieu à une charge à payer lorsque les montants sont individualisables et font l'objet d'un versement dans un délai connu. Une provision pour charge est constatée dans les autres cas.

En 2013, l'instruction a été appliquée sur les CET. A la clôture de l'exercice 2014, période limite de pleine application de la nouvelle instruction, le dispositif a été étendu aux droits à congés. Cette première comptabilisation constitue un changement de méthode comptable. A ce titre, l'effet de la nouvelle méthode est calculé de façon rétrospective, comme si elle avait toujours été appliquée, d'où un premier retraitement de 1 064 973 €.

Par ailleurs, deux régularisations ont été effectuées sur les heures complémentaires et les CET de 2013, pour des montants respectifs de 743 890 € et 245 975 €.

C'est pourquoi, une correction au bilan d'entrée est effectuée à hauteur de 2 054 838 €. Sans cette écriture, les dépenses de masse salariale de l'exercice 2014 se seraient élevées à 184 660 477,98 €, en hausse de 1,38% par rapport à 2013.

#### **Une évolution des effectifs reposant essentiellement sur les emplois dits «FIORASO» :**

	2013	2014	Evolution
Plafond 1	2524	2534	0,40%
Plafond 2	380	380	0,00%
Total exercice budgétaire	<b>2904</b>	<b>2914</b>	0,34%

En 2014, l'Université de Bourgogne a bénéficié d'une délégation de 8 emplois « FIORASO » dont 4 BIATSS (1 technicien, 2 ingénieurs d'étude, 1 ASI).

Sur le plafond 1, l'établissement a consommé en moyenne 2485 ETPT sur l'année 2014 et 374 ETPT sur le plafond 2, contre 2480 ETPT sur le plafond 1 et 359 ETPT sur le plafond 2 en 2013.

#### **La répartition de la consommation budgétaire entre services centraux et composantes**

L'établissement est soumis à une double contrainte en matière de masse salariale. En effet, il dispose d'un plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement et d'un plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par celui-ci. Il a donc une double contrainte en emplois et en euros.

La masse salariale consommée confirme la baisse des recrutements au niveau du secteur de la recherche, baisse inhérente à la « pause » des contrats PARI. Les réalisations enregistrées au niveau des services centraux doit être maniée avec précaution car, à la clôture des comptes des retraitements pour 2.045 M€ ont été réalisés, minorant de facto la consommation budgétaire sur les services centraux uniquement.

	2013	2014	Evolution
Services centraux	162 130 828,81	163 017 393,07	0,55%
Composantes	20 007 452,18	19 588 246,91	-2,10%
Total exercice budgétaire	<b>182 138 280,99</b>	<b>182 605 639,98</b>	0,26%

#### **Les heures complémentaires**

Les heures complémentaires réalisées sur l'exercice 2014 s'élèvent à 172 639 heures pour une délégation de 85 739 heures. Les analyses régulières réalisées tout au long de l'exercice ont permis de réduire le montant des « aides » apportées par les services centraux à la clôture des comptes aux composantes, pour lesquelles la dotation est inférieure aux besoins, pour leur permettre de clôturer leur budget.

#### **3. Les recettes de la section de fonctionnement :**

Les recettes de fonctionnement diminuent de 0,61 %, ce qui représente une perte de ressources de 1.785 M€.



**Le chapitre 77** connaît une tendance baissière (- 0.447 M€) qui résulte essentiellement du fait qu'en 2013, l'établissement avait procédé à la régularisation massive d'opérations sur conventions, dont la naissance des droits correspondait à des exercices clos.

**Le chapitre 78**, qui enregistre les recettes non encaissables, accuse une baisse de 0.300 M€. Les reprises de quotes-parts pour subventions passent de 9.935 M€ à 10.937 M€ tandis que les reprises de provisions diminuent de 1.880 M€ à 0.790 M€.

### III. La comparaison entre les réalisations et les prévisions :

Les dépenses enregistrent des taux d'exécution à la hausse : 94,95 % en 2014 contre 94,22 % en 2013.

Chapitre	Libellés	DEPENSES 2014		Taux d'exécution
		Budgété	Réalisé	
<b>Première Section</b>				
60	Achats et variations de stocks	14 453 938,94	11 292 366,57	78,13%
61	Services extérieurs	8 721 902,41	6 985 177,32	80,09%
62	Autres services extérieurs	11 546 990,31	9 347 701,93	80,95%
63	Impôts et taxes	69 229,00	62 820,38	90,74%
63P	Impôts et taxes	2 364 193,02	2 169 370,84	91,76%
64	Charges de personnel	184 704 864,93	180 436 269,14	97,69%
65	Autres charges de gestion courante	5 906 614,41	5 715 826,19	96,77%
66	Charges financières	3 000,00	9 454,74	
67	Charges exceptionnelles	345 583,19	410 264,54	118,72%
68	Dotations aux amortissements et pro	15 931 102,84	15 305 505,99	96,07%
	<b>Dépenses Première Section</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>231 734 757,64</b>	<b>94,95%</b>
	Excédent de l'exercice		1 938 817,55	
	<b>Total Dépenses Première Section</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>95,75%</b>
	Masse salariale	187 069 057,95	182 605 639,98	97,61%
	Masse salariale HORS retraitements	187 069 057,95	184 660 477,98	98,71%

Chapitre	Libellés	DEPENSES 2013		Taux d'exécution
		Budgété	Réalisé	
<b>Première Section</b>				
60	Achats et variations de stocks	17 028 056,70	12 164 271,71	71,44%
61	Services extérieurs	9 160 413,12	7 922 353,29	86,48%
62	Autres services extérieurs	12 633 353,82	9 663 441,61	76,49%
63	Impôts et taxes	52 012,53	65 633,82	126,19%
63P	Impôts et taxes	2 437 245,26	2 143 853,55	87,96%
64	Charges de personnel	182 072 287,88	179 994 427,44	98,86%
65	Autres charges de gestion courante	7 803 258,04	5 877 470,48	75,32%
66	Charges financières	-	3 965,09	
67	Charges exceptionnelles	430 530,85	544 685,66	126,51%
68	Dotations aux amortissements et pro	14 872 980,66	13 868 886,92	93,25%
	<b>Dépenses Première Section</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>232 248 989,57</b>	<b>94,22%</b>
	Excédent de l'exercice		2 852 741,83	
	<b>Total Dépenses Première Section</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>95,38%</b>
	Masse salariale	184 509 533,14	182 138 280,99	98,71%

Les recettes connaissent une baisse du taux d'exécution qui passe de 97,36 % en 2013 à 96,98 % en 2014.

Chapitre	Libellés	RECETTES 2014		Taux d'exécution
		Budgété	Réalisé	
<b>Première Section</b>				
70	Ventes et prestations de services	17 073 498,38	16 041 941,19	93,96%
74	Subventions d'exploitation	210 497 206,97	204 367 741,97	97,09%
75	Autres produits de gestion courante	653 540,82	631 155,63	96,57%
76	Produits financiers	-	10 485,16	
77	Produits exceptionnels	641 571,87	1 106 379,71	172,45%
78	Reprises sur amortissements et pro	12 073 959,00	11 515 871,53	95,38%
	<b>Recettes Première section</b>	<b>240 939 777,04</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>96,98%</b>
	Déficit de Première Section	3 107 642,01		
	<b>Total Recettes Première Section</b>	<b>244 047 419,05</b>	<b>233 673 575,19</b>	<b>95,75%</b>

Chapitre	Libellés	RECETTES		Taux d'exécution
		Budgété	Réalisé	
<b>Première Section</b>				
70	Ventes et prestations de services	18 720 958,49	17 138 934,16	91,55%
74	Subventions d'exploitation	211 251 974,89	203 743 464,26	96,45%
75	Autres produits de gestion courante	615 402,00	595 003,14	96,69%
76	Produits financiers	254 750,00	255 137,94	
77	Produits exceptionnels	3 584 739,87	1 553 082,61	43,32%
78	Reprises sur amortissements et pro	7 042 549,00	11 816 109,29	167,78%
	<b>Recettes Première section</b>	<b>241 470 374,25</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>97,36%</b>
	Déficit de Première Section	5 019 764,61		
	<b>Total Recettes Première Section</b>	<b>246 490 138,86</b>	<b>235 101 731,40</b>	<b>95,38%</b>

#### 4- Le résultat comptable

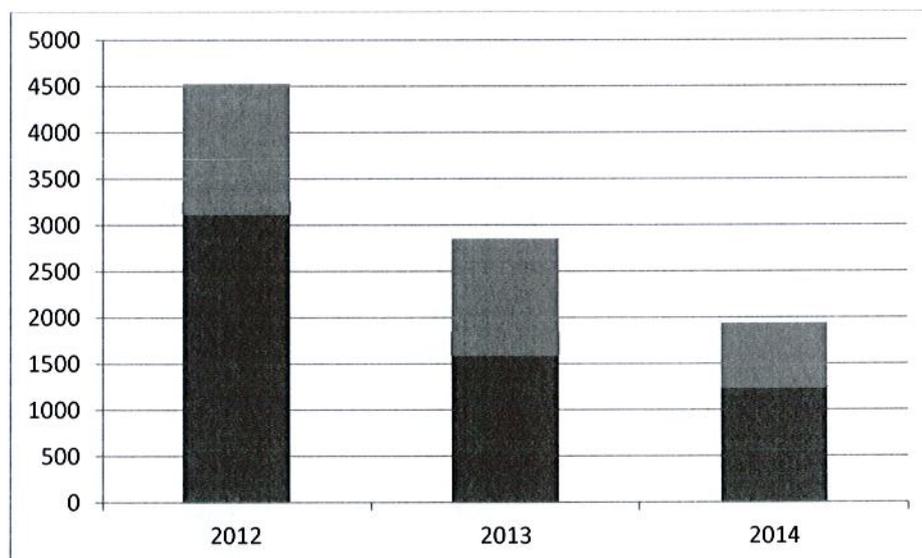
Le compte de résultat fait apparaître un résultat comptable égal à 1 938 817,55 €, en nette régression par rapport à 2013. Toutes les composantes du résultat enregistrent une tendance baissière.

	2013	2014	Evolution
Résultat d'exploitation	1 593 172,03	1 241 671,96	- 351 500,07
Résultat financier	251 172,85	1 030,42	- 250 142,43
Résultat exceptionnel	1 008 396,95	696 115,17	- 312 281,78
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 852 741,83</b>	<b>1 938 817,55</b>	<b>- 913 924,28</b>

La baisse du résultat financier constitue un élément favorable à la détermination du résultat d'exploitation dont le poids passe de 55,85 % à 64,05 % dans le résultat de l'exercice.

	2013	2014	Poids 2013/2014
Résultat d'exploitation	1 593 172,03	1 241 671,96	55,85% / 64,05%
Résultat financier	251 172,85	1 030,42	8,80% / 0,05%
Résultat exceptionnel	1 008 396,95	696 115,17	35,35% / 35,90%
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 852 741,83</b>	<b>1 938 817,55</b>	<b>100% / 100%</b>

La courbe d'évolution des dépenses comparée à celle des recettes pèse sur la détermination du résultat qui, sous la menace de « l'effet ciseaux », diminue de 0.914 M€ comparativement à l'an dernier.



	Résultat de l'exercice
	Résultat d'exploitation

## 5- La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement est une notion essentielle de l'analyse financière avec le fonds de roulement, puisqu'elle correspond à l'ensemble des ressources financières dégagées par l'activité de l'établissement et dont il peut disposer pour couvrir ses besoins, tels des investissements ou des remboursements de dettes. En d'autres termes, la capacité d'autofinancement permet de déterminer la capacité de l'établissement à pouvoir assumer seul les besoins liés à son existence. Elle est le résultat des seules opérations susceptibles d'avoir une action sur la trésorerie, alors que le résultat constitue le solde entre les produits et les charges.

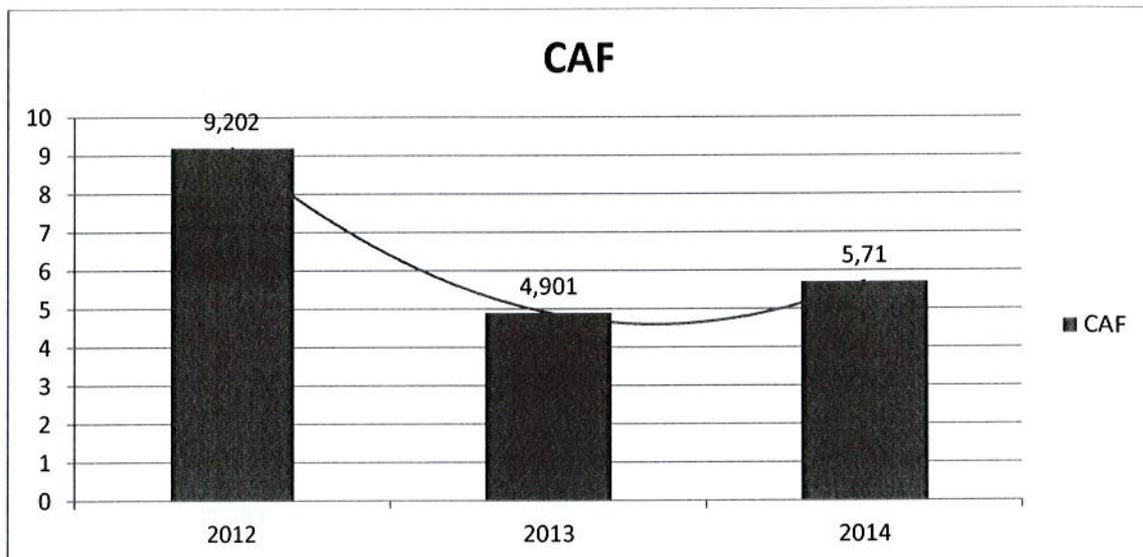
Fait remarquable à la clôture des comptes de l'exercice 2014, la CAF, qui avait chuté de près de 4.3 M€ entre 2012 et 2013, enregistre une inflexion de sa courbe. La CAF, à la clôture des comptes 2014, est supérieure de 0.809 M€ à celle de l'exercice précédent pour atteindre 5 710 545.12 €. Cette évolution s'explique essentiellement par le niveau de la dotation aux amortissements et provisions.

CAF	2013	2014	Différence
Résultat	2 852 741,83	1 938 817,55	-913 924,28
Amortissements	13 868 886,92	15 305 505,99	1 436 619,07
Quotes parts et neutralisation/Prov	-11 816 109,29	-11 515 871,53	300 237,76
Reprises sur provisions		0,00	0,00
Cessions d'acifs	-3 788,00	-17 906,89	-14 118,89
<b>Total</b>	<b>4 901 731,46</b>	<b>5 710 545,12</b>	<b>808 813,66</b>

La méthode soustractive permet de comprendre la formation de la CAF, qui, à la clôture des comptes, repose sur plusieurs éléments positifs :

- augmentation significative de l'excédent brut d'exploitation ;
- diminution plus forte des charges d'exploitation que celle des produits d'exploitation ;
- diminution des charges exceptionnelles (cet indicateur est toutefois à utiliser avec précaution car les recettes exceptionnelles diminuent dans une proportion plus forte).

CAF (méthode soustractive)	2013	2014	Différence
Excédent brut d'exploitation	8 928 417,00	10 115 976,98	1 187 559,98
Transferts de charges	0,00	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation	595 003,14	151 265,66	-443 737,48
Autres charges d'exploitation	-5 877 470,48	-5 235 936,22	641 534,26
Produits financiers	255 137,94	10 485,16	-244 652,78
Quotes-parts Résultat Op Com	0,00	0,00	0,00
Charges financières	-3 965,09	-9 454,74	-5 489,65
Produits exceptionnels	1 549 294,61	1 088 472,82	-460 821,79
Charges exceptionnelles	-544 685,66	-410 264,54	134 421,12
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>4 901 731,46</b>	<b>5 710 545,12</b>	<b>808 813,66</b>



**Evolution de la capacité d'autofinancement**

## 6- La section d'investissement

L'examen de la section d'investissement, encore appelée deuxième section, est abordé sous l'angle des dépenses puis sous celui des recettes.

### I. Les dépenses d'investissement :

Chapitre	Libellés	DEPENSES		Taux d'exécution
		Budgété	Réalisé	
<b>Deuxième section</b>				
10	Capital et réserves	11 244,00	11 244,00	100,00%
13	Subventions d'investissement	554 243,22	363 807,29	65,64%
16	Emprunts et dettes assimilés	775,00	205,00	26,45%
20	Immobilisations incorporelles	359 426,03	315 600,26	87,81%
21	Immobilisations corporelles	10 298 106,39	6 501 600,94	63,13%
23	immobilisations en cours	16 723 686,00	8 764 466,67	52,41%
27	Autres immobilisations financières	5 000,00	2 700,00	54,00%
		<b>27 952 480,64</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>57,10%</b>
	Abondement du FDR	27 952 480,64	15 959 624,16	57,10%

**Le chapitre 10** enregistre les régularisations effectuées dans le cadre des conventions de recherche visant à annuler des subventions d'investissement titrées sur des exercices antérieurs pour un montant de 11 244 €.

**Le chapitre 13** comptabilise également les écritures liées aux corrections à apporter lors du solde des conventions de recherche. Sur les 363 807,29 € de subventions d'investissement, 221 920,05 € concernent des financements du C.R.B.

**Le chapitre 16** concerne les opérations financières de l'ESPE sur ses sites.

**Le chapitre 20**, dédié à l'acquisition de logiciels et de brevets, comptabilise des dépenses pour un montant de 315 600,26 €, dont 151 369,28 € relevant du secteur de la recherche et 25 671,31 € au titre des PPI transversaux.

**Le chapitre 21**, consacré aux immobilisations incorporelles, totalise une dépense de 6 501 600,94 € répartie quasiment pour moitié entre le domaine de la recherche (3 271 384,22 €) et le « hors recherche » (3 230 216,72 € dont 1 043 620,76 € au titre des PPI transversaux). Les composantes et les Pôles (hors Pôle Patrimoine) ont investi 1 745 905,58 €.

**Le chapitre 23** totalise une dépense de 8 764 466,67 € dont 572 508,84 € ne relevant pas du Pôle Patrimoine, qui réalise à lui seul une dépense de 8 191 957,83 €, répartie sur les opérations suivantes :

- A 091	Extension de la P'tite Fac	90 126,96 €
- A 266	Restructuration Bâtiment EPICURE (AGROSUP)	1 579 595,73 €
- B 038	Aménagement Esplanade Erasme	1 880 686,27 €
- B 039	Restructuration partielle Bâtiment Gabriel B2	226 905,48 €
- B 305	Aménagement salle S08 Bâtiment EPICURE	321 837,37 €
- BAB3	Santé STIC Construction B3	2 591 606,32 €
- C 030	Construction du DATACENTER	241 035,78 €
- Chauffage	Rénovation de la Chauffage Centrale	338 765,09 €
- Sécurité	Contrôle d'accès des bâtiments du campus Montmuzard	364 588,85 €

L'université assure la maîtrise d'ouvrage de la réfection du bâtiment Epicure sur des crédits FEDER. Aucune dépense ne sera, in fine, supportée par l'université de Bourgogne.

**Le chapitre 27** concerne les prêts accordés au personnel dans le cadre de la politique de l'action sociale de l'établissement.

## II. Les recettes d'investissement :

La gestion 2014 intègre pour la première fois les nouvelles modalités de comptabilisation des subventions reçues. La circulaire applicable pose le principe selon lequel une subvention est acquise et comptabilisée, dès que l'ensemble des conditions nécessaires à la constitution du droit de l'organisme bénéficiaire est satisfait. Ces dispositions s'appliquent aux subventions reçues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Ainsi à la clôture de l'exercice, des « produits à recevoir » et des « produits constatés d'avance » ont dû être réalisés en fonction du niveau des dépenses constatées. La part des subventions, encaissées au-delà de la constitution des droits de l'établissement, a été placée sur un compte spécifique (avances sur subventions) de l'agent comptable.

Cette nouvelle comptabilisation a eu pour effet de réduire le montant des subventions de l'exercice 2014 d'un montant important de près de 2.350 M€.

Par conséquent, le montant des subventions rattachées à l'exercice 2014, s'élève à 3 135 061.22€.

Le montant total des recettes d'investissement est égal à 5 766 556.43 €, ce qui permet, après intégration de la CAF, de financer la section d'investissement à hauteur de 11 477 101.55€.

Compte tenu des dépenses enregistrées sur l'exercice, la gestion 2014 nécessite de recourir à un financement complémentaire, via le fonds de roulement, pour un montant de 4 482 522.61 €.

Chapitre	Libellés	RECETTES		Taux d'exécution
		Budgété	Réalisé	
<b>Deuxième Section</b>				
	CAF	753 501,83	5 710 545,12	757,87%
10	Capital et réserves	3 269 734,26	2 611 455,72	79,87%
13	Subventions d'investissement	8 100 376,06	3 135 061,22	38,70%
16	Emprunts et dettes assimilés		496,00	
27	Autres immobilisations financières	775,00	1 636,60	211,17%
	Cession d'immobilisations		17 906,89	
	<b>Sous total Recettes hors CAF</b>	<b>11 370 885,32</b>	<b>5 766 556,43</b>	<b>50,71%</b>
	<b>Recettes Deuxième section</b>	<b>12 124 387,15</b>	<b>11 477 101,55</b>	<b>94,66%</b>
	Prélèvement sur le FDR	15 828 093,49	4 482 522,61	
	<b>Total Recettes Première Section</b>	<b>27 952 480,64</b>	<b>15 959 624,16</b>	<b>57,10%</b>

## 7- Le fonds de roulement

Le fonds de roulement au 31/12/2014 (après correction au bilan d'entrée) s'élève à 40.292 M€.

Les dispositifs de précaution définis par le Ministère conduisent à isoler les provisions, un mois de dépenses de masse salariale et un mois de dépenses de fonctionnement, soit un montant global estimé à 19.728 M€.

Par ailleurs, les décisions prises dans les années passées par l'équipe de gouvernance et les opérations pluriannuelles comptent des financements gagés pour un montant de 12.475 M€.

Le fonds de roulement au 31/12/2014 représente environ 67 jours de dépenses de fonctionnement, contre 79 jours en 2013.

Fonds de roulement au 31/12/2014 (M €)	<b>40 292 170,11</b>
Provisions	1 890 917,00
1 mois de fonc décaissable (base conso 2014)	2 791 666,67
1 mois de dépenses de MS Prev 2015 : 184,5 M€	15 375 000,00
<b>Sous total 1</b>	<b>20 057 583,67</b>
Financements STU	4 062 917,80
Financements DSI	194 750,47
Financements ISAT	226 873,21
Financements Le Creusot	77 779,97
PPI transversaux	3 437 558,21
Ppi Visio	212 491,00
PPI Plates-formes	1 000 000,00
PPI Droit-lettres	2 724 154,98
Equipement Batiment n°4 Auxerre	550 000,00
<b>Sous total 2 (opérations gagées dans le FDR)</b>	<b>12 486 525,64</b>
<b>Fonds de roulement mobilisable avant BI 2015</b>	<b>7 748 060,80</b>